



# Le COURRIER municipal

Ville de Trois-Pistoles

Le 14 mai 2018

Numéro 3

## Sommaire

- Mobilisation pour conserver les places en ressource intermédiaire
- Une nouvelle formule pour la survie du PABA
- Un 4<sup>e</sup> Fleuron pour Trois-Pistoles
- Concours d'aménagements paysagers 2018

## SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL

14 mai 2018  
11 juin 2018  
9 juillet 2018  
à 19 h 30

## CONGÉ DE LA FÊTE DES PATRIOTES

Hôtel de ville fermé  
Lundi 21 mai

## URGENCE VOIRIE 418 851-5403 24 heures sur 24

## URGENCE 911

## PRÉVENTION INCENDIE 418 851-2219

**SITE WEB**  
[www.ville-trois-pistoles.ca](http://www.ville-trois-pistoles.ca)

**FACEBOOK**  
[www.facebook.com/  
VilledTroisPistoles/](http://www.facebook.com/VilledeTroisPistoles/)

## La micro-entreprise a pignon sur rue à Trois-Pistoles Chaga du Bas nous fait cadeau d'un « cadeau de la nature »

Débordantes d'énergie et d'ingéniosité, puisant à même la nature une résilience contagieuse qui les pousse au dépassement dans tout ce qu'elles entreprennent, habituées aux plus grands défis, il était presque dans l'ordre des choses de les retrouver entrepreneures, ce qui est aujourd'hui leur réalité. Julie Sylvain et Isabelle Blouin ont adopté la région de Trois-Pistoles et du Bas-Saint-Laurent pour sa qualité de vie, ses vastes espaces et son univers grandeur nature. Et elles ont décidé « de nous faire cadeau d'un cadeau de la nature » en créant la micro-entreprise Chaga du Bas, du nom de ce champignon que l'on cueille dans nos forêts et dont les bienfaits thérapeutiques sont vantés depuis des siècles aux quatre coins de l'Europe de l'Est et spécialement en Russie alors qu'on le connaît encore peu sur nos propres terres.

Les deux entrepreneures sont de véritables « dames des neiges » et « filles des bois » au parcours impressionnant. Julie Sylvain, dont le père est nul autre que le légendaire Jean Sylvain, pionnier de la pratique de l'escalade en montagne au Québec, est reconnue comme une athlète d'élite en ski alpin, membre du prestigieux groupe Skibec alpin, en plus d'avoir été entraîneure pour l'équipe de ski alpin des malentendants, expérience qui l'a menée aux quatre coins du monde, notamment en Finlande. Elle est également spécialiste en rafting. Sa complice Isabelle Blouin est d'envergure comparable : celle qu'on surnomme la « déesse des neiges » est guide de montagne dans les Chics-Chocs gaspésiennes, guide en ski hors-piste chez Vertigo Aven-

tures en plus d'œuvrer au Parc national du Témiscouata et de se faire connaître en tant qu'artiste en arts visuels.

C'est à l'hiver 2016 que le duo Sylvain/Blouin décidait de mettre à profit ses connaissances des richesses du terroir pour lancer une toute nouvelle production, jetant son dévolu sur un produit naturel bien de chez-nous : le champignon chaga, de son nom scientifique *Inonotus obliquus*. Ce champignon à croissance lente forme une excroissance sur l'écorce des bouleaux jaunes et des bouleaux blancs, sa taille pouvant atteindre de 15 à 20 pouces. On lui attribue une valeur nutritionnelle élevée riche en minéraux, vitamines, phénols, antioxydants et enzymes et, de ce fait, des vertus thérapeutiques qui pourraient se révéler intéressantes, notamment pour ses propriétés antioxydantes et son soutien au bon fonctionnement corporel. La récolte du chaga se fait manuellement et selon une technique éprouvée afin de ne pas stigmatiser l'arbre, ce qui risquerait de précipiter sa disparition et, conséquemment, celle du chaga. « Nous nous devons d'être écoresponsables et d'intervenir dans un esprit de respect pour la ressource », d'insister Julie Sylvain.

C'est donc sur la base d'un entrepreneuriat axé sur l'écoresponsabilité que Julie Sylvain et Isabelle Blouin ont lancé la micro-entreprise Chaga du Bas, effectuant elles-mêmes la cueillette du précieux produit dans les forêts du territoire et s'entendant à cette fin avec les propriétaires des boisés. « Les gens sont accueillants et collaborent de belle façon », nous dit Julie Sylvain. Chaga du Bas a commencé bien modestement, les premières décoctions ainsi que l'embouteillage se faisant dans

la cuisine familiale, à Rivière-Trois-Pistoles. Mais bien vite, la demande pour le produit aura eu pour effet d'exiger de nouveaux emplacements. C'est donc à l'École secondaire de Trois-Pistoles, dans les installations qui servaient pour l'option cuisine, que la micro-entreprise allait créer son nouveau centre de production et ce, avec l'aval des autorités agro-alimentaires du gouvernement du Québec. Il n'est pas exclu qu'une expansion dans un nouvel emplacement soit envisagée.

Dans l'immédiat, le produit est offert en deux versions : le Chaga Chaï – Infusion et le Chaga – Fluide généreux, tous deux en bouteille de 750 ml. Et on peut se les procurer dans neuf différents points de vente au Québec, dont à la Carotte joyeuse rue Saint-Jean à Québec et... à la Boucherie Centre-Ville à Trois-Pistoles. De nouveaux marchés tendent l'oreille, notamment du côté du Nouveau-Brunswick. Et de nouveaux produits sont dans la mire des deux productrices, dont un breuvage inédit, hydratant et nutritif à base de came-rises et de miel conçu à partir des copeaux du chaga déjà utilisé. « Nous allons devoir engager du personnel pour la production mais pour la cueillette, surtout celle du chaga, c'est notre chasse gardée », de bien mentionner des deux complices. Pas question de sortir ces deux-là des bois.

« Ce sont de véritables pionnières dont on entendra parler pendant longtemps », d'exprimer le maire Jean-Pierre Rioux qui, au nom de la Ville de Trois-Pistoles, félicite chaudement Julie Sylvain et Isabelle Blouin pour une telle vision entrepreneuriale chevillée à une solide préoccupation écologique et environnementale.

## Hébergement en ressource intermédiaire à Trois-Pistoles La Ville veut explorer toutes les avenues possibles

Les deux plus importants centres d'hébergement pour personnes âgées à Trois-Pistoles, soit la Villa des Basques et le Couvent, ont défrayé la manchette au cours des dernières semaines, ce qui n'est pas sans provoquer des échos jusqu'à l'hôtel de ville. Consciente que ces deux établissements représentent la plus forte concentration de places en hébergement dans le milieu et que l'enjeu repose sur la qualité de vie des citoyens qui y résident, la Ville de Trois-Pistoles entend remuer ciel et terre afin d'établir un réel rapprochement entre tous les intervenants liés à ces deux établissements et ce, dans un but bien identifié : le maintien à Trois-Pistoles même des quinze places en ressource intermédiaire qui avaient été octroyées à la Villa des Basques et dont la sauvegarde n'a pu être conclue avec l'acquisition de l'établissement par de nouveaux propriétaires.

Il faut comprendre que ces places en ressource intermédiaire sont dévolues à des personnes exigeant davantage d'encadrement et de soins. C'est le Centre intégré en santé et services sociaux du

Bas-Saint-Laurent (le CISSS) qui accorde les permis permettant d'opérer les unités en ressource intermédiaire, une certification qui découle du respect de critères bien précis en termes d'organisation physique des lieux et de dispensation des soins. Or, au lendemain de la vente de la Villa des Basques à de nouveaux propriétaires, le CISSS a revu l'ensemble du dossier de la ressource intermédiaire à la Villa des Basques, concluant qu'une mise à niveau était nécessaire pour renouveler le permis. Pour les nouveaux propriétaires, la commande est apparue trop astreignante, de là la décision de ne pas insister pour conserver la certification.

À la Ville de Trois-Pistoles, cette conclusion sème l'inquiétude. « Comme un peu tout le monde, nous avons entendu notre lot de rumeurs et sans vouloir nous immiscer dans la gestion de ces établissements qui relèvent de l'entreprise privée, il reste que tout l'aspect humain qui est lié à ce dossier ne peut que nous interpeller », d'expliquer le maire Jean-Pierre Rioux. Dans cette foulée, il y a eu une rencontre entre la Ville et le CISSS. Pour la Ville, il était de première importance de

bien cerner le dossier, d'en comprendre la complexité et d'en dégager les véritables enjeux.

« Nous avons été à même de constater que les exigences imposées par le CISSS sont importantes afin d'assurer la sécurité et le bien-être des résidents par les propriétaires. Des plans d'action sont en cours et supervisés afin d'assurer de bons services au milieu dans ces établissements », de nous préciser monsieur Rioux. Pour autant, pas question pour la Ville de baisser les bras. Le rapprochement visé par la Ville ratisse large. Dans les faits, la Ville a décidé de tenir une rencontre à laquelle se retrouveront autour d'une même table les représentants économiques et politiques du milieu, soit la Ville, la MRC des Basques, la SADC, le CISSS, le CLD et le député-ministre Jean D'Amour. « C'est un appel à la mobilisation que nous lançons au nom des personnes les plus vulnérables de notre milieu et ce, afin de pouvoir dégager une ou des pistes de solution se situant dans le meilleur intérêt de nos citoyens », de plaider le maire Jean-Pierre Rioux. Au moment où vous lisez ces lignes, la rencontre a déjà eu lieu.

## Opération du Parc de l'aventure basque pour l'été Les installations vous sont offertes...

Propriétaires des lieux depuis octobre 2017, la Ville de Trois-Pistoles n'entend pas laisser le Parc de l'aventure basque inoccupé pour une autre saison alors que les installations affichent un bon état de conservation malgré qu'elles aient été désertées depuis plus de deux ans. « Après avoir analysé l'état des lieux, la Ville a pris la décision de conserver le bâtiment mais pas d'en assumer l'animation », nous explique le maire Jean-Pierre Rioux.

Le vaste bâtiment incluant sa section muséale a donc conservé sa vigueur, du moins en ce qui a trait à sa structure

physique. Mais des portes closes ne sont jamais souhaitables. « Ce bâtiment a conservé tout son potentiel, d'autant plus qu'il bénéficie d'un emplacement privilégié à proximité des installations portuaires », de faire valoir le maire de la Ville.

À la Ville de Trois-Pistoles, on est d'avis que les lieux pourraient fort bien être exploités par des individus, un groupe ou un organisme pendant tout l'été 2018. Et l'originalité de l'offre réside dans le fait que la Ville est prête à regarder des modalités avantageuses pour le promoteur. « Ce que nous offrons, c'est l'opportunité

d'occuper et d'animer les lieux tout l'été, et de vivre une telle expérience qui pourrait se répéter dans les saisons à venir », de bien indiquer le maire de la Ville.

L'invitation est donc lancée. Visite du musée, jeu de pelote basque, rassemblement amical pourraient donc revivre en autant que des intéressés se manifestent. Et si tel était le cas, la Ville procéderait à une analyse de l'expérience dès le prochain automne afin de voir si la formule est gagnante. On vous invite à vous rendre à l'hôtel de ville pour manifester votre intérêt et aussi connaître toutes les modalités de cette opportunité.

## Opti-Vélo le 16 juin et non le 9

Veillez prendre note que l'activité de sécurité à vélo organisée par le club Optimiste de Trois-Pistoles se déroulera le samedi 16 juin prochain et non le 9 juin tel qu'annoncé dans le calendrier bimensuel de la Ville. Rendez-vous aux Galeries Trois-Pistoles à 13 h. Au programme de l'Opti-Vélo 2018 : burinage et ateliers sur la sécurité en collaboration avec la Sûreté du Québec, suivis d'une randonnée. Pour information: 418 851-4266.

## Terrain de jeux

Les inscriptions pour le terrain de jeux sont actuellement en cours et vous avez jusqu'au 1<sup>er</sup> juin pour inscrire votre enfant. Vous pouvez procéder à l'inscription à l'hôtel de ville ou à partir du site internet de la Ville au [www.ville-trois-pistoles.ca](http://www.ville-trois-pistoles.ca) à la section *Services municipaux*, rubrique *Sports et Loisirs*. Les activités débuteront le 26 juin et se termineront le 17 août. Pour information: 418 851-1995.

### AVIS PUBLIC

Conformément à l'article 53.3 du *Règlement sur la qualité de l'eau potable* (chapitre Q-2, r. 40), nous vous informons que le bilan 2017 de la qualité de l'eau potable du réseau de distribution de la ville de Trois-Pistoles est maintenant disponible. Une copie de ce bilan peut être consultée ou obtenue à l'hôtel de ville au 5, rue Notre-Dame Est, Trois-Pistoles.

Donné à Trois-Pistoles, ce 14 mai 2018.

Benoit Rheault, greffier

## Trois-Pistoles obtient son 4<sup>e</sup> Fleuron et lance son concours d'aménagements paysagers 2018

C'est avec une fierté bien légitime et bien méritée que la Ville de Trois-Pistoles et son comité local d'embellissement annoncent l'obtention d'un quatrième Fleuron que vient de décerner au milieu l'organisme des Fleurons du Québec. Rappelons que Trois-Pistoles a confirmé son adhésion aux Fleurons du Québec il y a déjà huit ans. Au cours de ces années, le milieu a fait l'objet de trois évaluations particulièrement rigoureuses portant sur l'ensemble de son territoire urbain, obtenant deux fleurons dès la première évaluation, un troisième s'ajoutait par la suite et, à l'automne 2017, un quatrième vient tout juste d'éclorre et ce, sur un total maximal de cinq. Presque la note parfaite après seulement huit ans.

Les efforts consentis portent donc de juteux fruits. Bien qu'ils soient amplement conscients que beaucoup de travail reste à faire et que nombre d'améliorations demeurent possibles et souhaitables, la Ville de Trois-Pistoles et le comité local d'embellissement profitent de ce nouveau classement pour souligner l'apport de toutes et de tous, citoyens, gens d'affaires, institutions, organismes et autres pour le soin apporté à l'amélioration du cadre de vie du milieu. « Les aménagements paysagers sont le fidèle reflet d'un souci de fierté individuelle et collective et constituent un geste concret visant à améliorer de belle et de bonne façon l'accueil et l'attractivité de notre milieu », de souligner

la Ville et le comité local d'embellissement. Le constat est connu et partagé par tous : les arbres et les fleurs demeurent les éléments-clés d'un environnement immédiat de qualité et favorisent grandement l'attractivité et l'enchantement des visiteurs et des passants. On comprendra également qu'une notation 4<sup>e</sup> Fleuron constitue une réussite mais qu'il faut faire en sorte de maintenir cette notation et, ultimement, viser le 5<sup>e</sup> Fleuron.

Évidemment, qui dit aménagements paysagers dit entretien et suivi. À cet égard, le travail effectué par la responsable de l'entretien et du développement des espaces verts municipaux sur l'ensemble du territoire urbain de la ville de Trois-Pistoles, en l'occurrence madame Joanne Hélie, est à souligner. Par ses connaissances et son engagement, madame Hélie constitue une ressource de premier plan pour l'amélioration continue et la haute qualité des aménagements publics situés dans les limites de la ville de Trois-Pistoles. Des remerciements et de sincères félicitations lui sont adressés.

### Le concours d'aménagements 2018

Pour sa troisième édition, à l'été 2018, le comité local d'embellissement invite les citoyens, commerces, institutions et organismes à participer à leur grand défi verdoyant. Qu'il s'agisse d'un terrain, d'un stationnement, d'une devanture de résidence, d'une façade de commerce, tout peut être fait pour que Trois-Pistoles soit encore plus fleurie et bordée de verdure. Cette année, quatre prix seront attribués,

soit deux dans la catégorie résidentielle et deux dans la catégorie commerciale. Quatre aspects seront considérés pour la sélection des lauréats : la qualité des aménagements, la diversité des éléments, l'originalité de l'ensemble, ainsi que les améliorations apportées ou les nouveaux aménagements. Un premier prix d'une valeur de 150 \$ et un deuxième d'une valeur de 100 \$ seront remis dans chacune des deux catégories. C'est dans la première semaine du mois d'août que se feront les visites sur l'ensemble du territoire de la ville, ce qui permettra au jury du comité local d'embellissement de sélectionner les vingt finalistes présentant les plus belles réalisations.

Par ailleurs, le grand public pourra également voter pour l'aménagement de son choix en se rendant sur la page Facebook de la Ville de Trois-Pistoles à l'adresse : [www.facebook.com/VilledeTroisPistoles/](http://www.facebook.com/VilledeTroisPistoles/). Ainsi, le grand public pourra déterminer son premier prix dans la catégorie résidentielle ainsi que dans la catégorie commerciale, lesquels recevront 100 \$ chacun. Pour ce faire, il n'y a qu'à signifier votre appréciation en octroyant la mention « J'aime » aux photos qui auront retenu votre attention dans les deux catégories concernées. Les photos apparaîtront dans l'album que vous consulterez sur la page. Le vote du public se déroulera à compter du 14 août pour prendre fin le 24 août à 16 h. Mentionnons que les prix seront remis lors de la séance publique du Conseil de Ville le lundi 10 septembre.

## Moi, j'aime les oiseaux!

Judi 17 mai, à la bibliothèque, à compter de 18 h 30, on jase oiseaux! Oiseaux migrateurs, oiseaux aux mangeoires, oiseaux totems, oiseaux emblèmes, oiseaux

menacés, chant d'oiseaux, où et comment les observer... Voilà quelques thèmes qui seront abordés par trois amoureux des oiseaux. Pauline Dumas, Jean-Claude

Pelletier et Hélène Rioux se feront un plaisir de vous partager leur passion en toute simplicité. Un prix de présence sera tiré parmi les participants.

## Journée de la famille, samedi 19 mai

De 11 h à 16 h, à l'Aréna Bertrand-Lepage, se tiendra la Journée de la famille.

Au programme: mini salon de l'enfance, mini-ferme, maquillage, défi pères/enfants.

250 boîtes à lunch seront offertes au coût de 5 \$ seulement. Bienvenue à tous!

## Appel de projets culturels : vous avez jusqu'au 31 mai

Dans le cadre de l'Entente de développement culturel 2018 de la Ville de Trois-Pistoles et du ministère de la Culture et des Communications du Québec, un appel de projets culturels est présentement ouvert. Les organismes de Trois-Pistoles sont invités à y déposer tout projet culturel devant obligatoirement se réaliser d'ici le 31 décembre 2018. Rappelons que cet appel de projets vise à appuyer des initiatives culturelles qui viendront bonifier l'offre en culture sur le territoire de la ville de Trois-Pistoles et ce, dans le but de soutenir le dynamisme culturel local, de contribuer à la

vitalité culturelle du milieu et de développer l'offre événementielle. Il est important de noter que les demandeurs ont jusqu'au 31 mai à 16 h pour transmettre leur documentation.

Pour être admissibles, les projets doivent se réaliser à Trois-Pistoles même d'ici le 31 décembre prochain et s'inscrire dans l'un ou l'autre des huit secteurs suivants : les arts visuels, les arts de la scène, les arts médiatiques, les métiers d'art, la littérature et les livres, le patrimoine et l'histoire, le savoir-faire traditionnel, la muséologie et les archives. Les projets retenus devront avoir été élaborés et promus

par un organisme de Trois-Pistoles ou par un artiste lui-même parrainé par un organisme de Trois-Pistoles. Pour connaître l'ensemble des détails et critères d'évaluation, vous pouvez vous référer au document de présentation disponible sur le site web [www.ville-trois-pistoles.ca](http://www.ville-trois-pistoles.ca), section *Services municipaux*, sous la rubrique *Culture*. Pour des informations supplémentaires, communiquer avec Sara Amélie Bellavance, directrice du service de la Culture et des Communications, Ville de Trois-Pistoles, 418 851-1995 poste 4230, [sa.bellavance@ville-trois-pistoles.ca](mailto:sa.bellavance@ville-trois-pistoles.ca).

## Situé au 2 route à Cœur

### L'Écocentre est à nouveau au service de la population locale

Situé au 2 route à Cœur dans la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges, l'Écocentre des Basques a ouvert ses portes pour la nouvelle saison le 11 avril dernier et restera ouvert jusqu'au 10 novembre prochain. Prenez bonne note de son horaire d'ouverture : **du mercredi au samedi inclusivement de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h.**

#### Quelles matières sont acceptées?

- Les accessoires de maison, soit portes, fenêtres, poignées, lavabos, baignoires et rampes;
- Les matériaux de construction, soit bois traité ou peint, gypse, bardeaux de cèdre, cannexel, clappbord de masonite, vitre, porcelaine, céramique, tuiles de plafond cartonées, fenêtres en bois. En ce qui a trait au bardeau d'asphalte, vous devez prévoir un coût de disposition de 1 \$ le pied cube;
- Des encombrants tels que sofas, poêles, réfrigérateurs et tables. Prenez également note que tous les meubles réutilisables peuvent être acheminés directement au Projet de préparation à l'emploi en récupération dont les ateliers sont situés au 20, rue de la Congrégation à Trois-Pistoles;
- Le métal dont les tuyaux, jantes de

pneu, clôtures, gouttières, tôles ou autres pièces métalliques;

- Les ordinateurs et appareils électroniques, qu'ils soient fonctionnels ou non;
- Les plastiques agricoles;
- Les pneus de véhicules automobiles, en autant qu'ils n'excèdent pas un diamètre de 48 pouces et demi;
- Certains résidus domestiques dangereux dont les huiles, peintures, solvants, piles, batteries de véhicule, produits d'entretien ménager, acides, pesticides, bonnes de propane;
- Les résidus verts, soit feuilles mortes, gazon et branches.

#### Quelles sont les matières refusées?

- Le BPC, les produits explosifs et munitions, le cyanure, les déchets domestiques (sacs verts), les pièces d'automobile, les carcasses d'animaux, les produits commerciaux et industriels, les déchets radioactifs et biomédicaux, les isolants et styromousse, la terre contaminée, l'amiante, les cendres.

Vous prendrez également note que le service est gratuit pour les citoyens jusqu'à concurrence de 200 pieds cubes, soit l'équivalent de trois remorques de 4' x 8' x 2'. Au-delà de 200 pieds cubes, un tarif de 1 \$ le pied cube s'applique. Aussi, le

service est payant pour les entreprises au tarif de 1 \$ le pied cube.

#### Une réglementation précise que vous devez prendre en considération est également à respecter :

Le site est à l'usage exclusif des citoyens et des entreprises dont la résidence ou le lieu d'affaires est situé dans la MRC des Basques (une preuve de résidence et une pièce d'identité peuvent être exigés). L'utilisateur doit trier lui-même les matières apportées et les déposer aux endroits indiqués. Le moteur de votre véhicule doit être éteint avant le déchargement; il est interdit de descendre dans les conteneurs et de transvider des liquides sur le site. Les enfants doivent demeurer dans le véhicule par mesure de sécurité. Il est interdit de fumer sur le site. Les consignes du préposé à l'accueil doivent être respectées en tout temps. Les résidus domestiques dangereux des entreprises ne sont pas acceptés. Il est interdit de laisser des matières sur place en dehors des heures d'ouverture.

Pour toute information, nous vous invitons à vous rendre sur le site internet [www.recuperationdesbasques.com](http://www.recuperationdesbasques.com) ou à communiquer directement avec l'Écocentre soit par courriel à l'adresse [recuperationdesbasques@bellnet.ca](mailto:recuperationdesbasques@bellnet.ca), soit par téléphone au numéro 418 851-1366.

## Conseil de saison

### Comment disposer de ses résidus de gazon

Comme arrive (enfin) le beau temps, pour quoi ne pas aborder la question relative à la disposition de vos résidus de gazon. Sachez que la solution la plus évidente est celle de l'herbicyclage. C'est quoi? Tout simplement le fait de laisser les rognures de gazon au sol, une pratique qui vous permet d'économiser sur l'achat d'engrais ainsi que sur les coûts d'enfouissement, de là un autre gain, celui-ci en regard de l'environnement.

Laisser les rognures de gazon au sol présente plusieurs avantages, dont celui de

protéger le sol contre la sécheresse, de diminuer les risques d'apparition de maladies, de nourrir les organismes bénéfiques du sol, de gagner du temps et de réduire le volume de vos déchets. Somme toute, laissons les organismes du sol faire leur travail : en quelques heures, les résidus de tonte perdront une bonne partie de l'eau qu'ils contiennent et ce sont des milliards d'organismes qui se régaleront de cette matière et qui feront de ces résidus un excellent fertilisant naturel qui comblera environ 30 % des besoins de votre pe-

louse. Cet apport régulier contribuera à prévenir l'apparition d'insectes, de mauvaises herbes et de maladies.

Si vous avez trop de gazon pour le laisser au sol, utilisez votre gazon coupé comme paillis dans vos plates-bandes, dans votre potager (s'il est sans pesticide), à la base de vos arbres (à éviter si votre gazon est monté en graine) ou utilisez-le modérément dans votre compostage domestique. Surtout, ne pas mettre les rognures de gazon à la poubelle. Et en dernier recours, apportez-les à l'Écocentre.

## Les brèves de l'hôtel de ville

**Deuxième versement des taxes municipales :** nous vous rappelons que votre 2<sup>e</sup> versement des taxes 2018 doit être effectué au plus tard le jeudi 31 mai.

**Fête de la pêche le 9 juin :** de 7 h à 15 h à l'étang situé chez monsieur Yves Rioux au 150 route 132 Est. La carte de membre de l'Association chasse et pêche est obligatoire pour les adultes, gratuit pour les 0-17 ans. 418-851-4053.

**Tournoi de golf de la Fondation de la santé :** le mercredi 13 juin sur le parcours du Mont Saint-Mathieu. Cette 24<sup>e</sup> édition est sous la présidence d'honneur de monsieur Gaston Bérubé de l'entreprise Service Bérubé. Information au-

près de Mariane Goulet au 418 851-3700 poste 107 ou par courriel à [mariane.goulet.cissbsl@ssss.gouv.qc.ca](mailto:mariane.goulet.cissbsl@ssss.gouv.qc.ca).

**La MRC vous informe par le journal L'Horizon :** dans le but de joindre le plus grand nombre possible de citoyens et particulièrement celle et ceux peu familiers avec les médias sociaux, la MRC des Basques annonce qu'elle publiera désormais le calendrier mensuel des activités se tenant dans les Basques dans les pages du journal L'Horizon.

**Visites de prévention des incendies :** les visites par résidence de l'équipe de prévention des incendies reviennent à l'horaire, se concentrant sur les rues Notre-

Dame Est et Ouest et sur la rue Jean-Rioux, ainsi qu'aux résidences où les propriétaires étaient absents lors des visites antérieures. Les visites se font les soirs de semaine ainsi que le samedi avant-midi.

**Le retour du baseball sénior :** la formation Construction Michaël Bérubé entamera sa saison locale 2018 le dimanche 20 mai au stade Paul-Émile-Dubé par un programme double l'opposant à la formation de Matane. Premier match à 13 h.

**Le retour du baseball junior BB :** la formation Fromagerie des Basques entamera sa saison locale 2018 le mardi 22 mai alors qu'elle recevra Rimouski à 19 h 30 au Stade Paul-Émile-Dubé.